

PATRIMOINE & FISCALITÉ

« Il y a deux choses inadmissibles sur la terre la mort - et les impôts.
Mais j'aurais dû citer en premier les impôts. »

Sacha Guitry



UNE FISCALITÉ DANS TOUS SES ETATS

Les gouvernements consacrent une énergie folle à détricoter le tissu fiscal constitué précédemment. Chaque année, il se réécrit 20% du code des impôts.

Premières victimes : les contribuables !

UNE BOUSSOLE VITE !

Comment intégrer les nouveautés fiscales dans les stratégies patrimoniales ? Incohérente, complexe, confiscatoire de richesses, inintelligible, ... Les qualificatifs ne manquent pas pour qualifier les désastres de la diversité et de l'instabilité fiscale qui complexifie l'organisation patrimoniale. Depuis 1993 vous nous faites confiance pour vous accompagner au mieux de vos intérêts dans la sélection de solutions d'investissement personnalisées mais aussi et surtout dans leur

suivi, notamment fiscal. Chacune de ces phases d'investissement, de suivi patrimonial et de transmission intègre donc une large part d'ingénierie fiscale car chaque loi de finances se situe dans le prolongement des précédentes. **Il s'agit d'un catalogue de mauvaises nouvelles** : élargissement des bases taxables, augmentation des taux, suppression ou réduction d'avantages fiscaux, nouvelles impositions... C'est parce que toute nouvelle donne fiscale remet en question les règles et les ha-

bitudes qui prévalaient jusque là, tant pour l'imposition des revenus que pour celle du patrimoine que **l'actualisation des connaissances fiscales reste l'une des pièces maîtresse** qui nous permet d'être réactifs face à chaque nouveau voyage au pays de la fiscalité patrimoniale. Et puis, surtout, ce qui frappe les esprits c'est l'alignement de la fiscalité de l'épargne sur celle du travail.

L'ingénierie fiscale

Une aide à la décision

QUELLE ATTITUDE FACE AUX TOURS DE VIS FISCAUX À RÉPÉTITION ?

Face à ce matraquage que nous imposent les gouvernements, il importe de **ne pas baisser les bras**.

L'augmentation des charges sur le patrimoine et la volonté des banques centrales de maintenir des taux d'intérêt faibles conduisent à un appauvrissement inévitable des détenteurs de placements « sans risque ». Ni les obligations d'Etat, ni le livret A, ni les autres livrets bancaires ne seront par ailleurs capables de résister à cette montée en puissance des charges et éventuellement de l'inflation.



Les seuls actifs capables de valoriser votre capital dans une optique de moyen/long termes restent les actions et l'immobilier. **Mais attention de quelles actions et de quel immobilier parlent-on ?** Le bilan et les performances de nos sélections, fruits de notre démarche et de notre expertise, démontrent que de vrais actifs patrimoniaux sélectionnés, diversifiés et placés

au sein d'enveloppes juridiques adaptées à vos objectifs seront **créateurs de valeur et développeur de patrimoine**. Cette approche a permis : de résister aux pires situations que nous avons connues ces dernières années, de préserver votre capital, de créer de la valeur et de distribuer des revenus nets de charges et d'inflation satisfaisants.

Il est nécessaire de toujours garder raison car vos investissements et votre gestion patrimoniale ne doivent en aucun cas être le fruit d'une simple attractivité, ni d'une urgence fiscale, qui ont, encore, trop souvent raison de l'objectivité et qui impacte fortement les comportements d'épargne. Ne confondez pas « défiscalisation » -acte de gestion sur la trésorerie à court terme risqué et souvent non rentable- avec « ingénierie fiscale patrimoniale » acte de gestion économique à moyen ou long terme – **créateur de rendement et de valeur**.

Dans cet environnement fiscal et conjoncturel, veille permanente, finesse d'interprétation, disponibilité et réactivité sont indispensables. Appuyez-vous sur nos experts spécialistes de l'ingénierie fiscale. Ils sauront vous guider en restructurant différents

éléments et modes de détention afin d'adapter votre situation et vos objectifs aux mutations économiques et aux évolutions juridiques et fiscales. **Le meilleur « cru » est celui qui vous correspond.**



De notre côté le choix est fait ! Quel que soit l'actif nous privilégions la performance et la maîtrise du risque par l'expertise patrimoniale, qu'elle soit immobilière, financière, ou fiscale. Appliquée au quotidien dans le pilotage des patrimoines de nos clients particuliers et entrepreneurs, **seule cette approche soutient toute édification patrimoniale efficiente et protectrice sur le long terme.**



Patrimonialement, **l'ingénierie fiscale**, avec la combinaison de vos objectifs et de mode de détention adaptés, **apportera des solutions performantes**. Les avantages qu'elle procure permettent de préparer ou de générer la perception de revenus nets satisfaisants peu ou pas fiscalisés. Tel est un des défis à relever.

Consultez-nous, nous vous aiderons à vous adapter à un environnement économique et fiscal de plus en plus confiscatoire de pouvoir d'achat.

